



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE VENTE ONLINE

La vente sera faite au comptant. Les acquéreurs paieront, en sus des enchères, les frais suivants : **25 % TTC linéaire, plus majoration de 1.50 % HT du prix d'adjudication (soit 1.80 % TTC) facturés par la plateformes Interenchères.com.**

La vente est faite avec Garantie Quinquennale pour toutes les œuvres présentées, conformément aux indications portées au catalogue. Il sera délivré un certificat d'authenticité à tout adjudicataire qui en fera la demande. D'éventuelles modifications aux descriptions du catalogue pourront être annoncées au moment de la vente et seront consignées au Procès-Verbal.

A défaut de paiement, une mise en demeure avec avis de réception sera adressée à l'adjudicataire. A l'expiration d'un mois après cette mise en demeure et à défaut de paiement du bordereau, il sera exigé une pénalité de 10 % du prix de l'adjudication avec un minimum de 200 €. Cette clause contractuelle ne préjuge pas de toute autre procédure de recouvrement ou de folle enchère. Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») consultable par toutes les structures de vente aux enchères. Réclamation possible auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). THIERRY-LANNON & ASSOCIÉS s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés. Droit d'accès sur demande.

DROIT DE RETRACTATION POUR LES VENTES ONLINE : Conformément à l'article L121-21 du Code de la Consommation, l'adjudicataire non professionnel dispose d'un délai de quatorze (14) jours francs à compter de la réception du lot pour exercer son droit de rétractation. Dans ce délai, l'adjudicataire doit informer THIERRY-LANNON & ASSOCIÉS de sa volonté de se rétracter par écrit. Dans le cas où l'adjudicataire aurait d'ores et déjà reçu le lot, il s'engage à retourner ledit lot à ses frais. A réception, l'Etude procédera au remboursement du bordereau à condition que le lot se trouve dans l'état initial de sa mise en vente. Le droit de rétractation ne s'applique pas aux ventes aux enchères publiques classiques. Et ce même si elles sont retransmises en « live ».

EXPEDITION : Nous vous remercions de contacter nos magasiniers pour un conseil d'expédition. Les frais d'expédition sont à la charge de l'acheteur. Afin d'éviter des retards de traitement après la vente, il est conseillé de faire appel à des prestataires extérieurs qui assurent l'emballage et l'expédition de vos lots (ex : MBE – The Packengers, Etc). Néanmoins, les expéditions, ou remises à leur transporteur, ne pourront être effectuées au profit des adjudicataires, qu'à réception formelle d'une décharge de responsabilité de THIERRY-LANNON & ASSOCIÉS, le transporteur du client ayant seul à prendre en charge la sécurité et l'assurance dudit bien pour l'adjudicataire requérant ledit transport. Si vous souhaitez mandater un messenger ou un transporteur, ce dernier devra s'adapter aux dates énoncées ci- dessous.

RETRAIT DES LOTS : Les retraits auront lieu, uniquement sur rendez-vous par mail ou par téléphone, **à partir LUNDI 2 FEVRIER 2026 à l'Etude : Espace Centre-Ville de l'Hôtel des Ventes, 26 rue du Château, 29200 BREST (date limite des enlèvements : 27 Février 2026).**

Il est conseillé aux adjudicataires de faire assurer leurs lots et de faire procéder à leur enlèvement dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de manutention, de gardiennage et de stockage qui seront à leur charge à compter du 27 Février 2026, d'un montant de 10 € TTC (objets d'art, tableaux...) et de 30 € TTC (meubles), par jour de retard.

EXPORTATION : Les Commissaires-Priseurs se tiennent à la disposition des acheteurs étrangers pour les conseiller concernant les formalités d'exportation.